

## **Morges durement touchée par une crue centennale**

---

**Les précipitations intenses et soudaines survenues mardi 25 juin en fin de journée ont provoqué la crue de la Morges et des inondations dans plusieurs secteurs de la ville proches du lac. Cet évènement a causé des dégâts matériels. Aucune victime n'est à déplorer à l'heure actuelle. Les équipes d'intervention sont à pied d'œuvre pour rétablir la situation.**

Un orage particulièrement violent a touché Morges aux alentours de 18h, mardi 25 juin. Les précipitations massives ont fait sortir la Morges de son lit et provoqué des inondations dans plusieurs secteurs, en particulier sur la rive gauche de la rivière. Pendant cet évènement exceptionnel, le débit de la Morges a atteint un pic de 43 m<sup>3</sup>/seconde, soit bien au-dessus du niveau centennal de 34 m<sup>3</sup>/seconde.

Le SIS-Morget, appuyé par plusieurs autres SDIS, la police et l'ECA, sous la conduite et la coordination de l'EMCC, a procédé à de multiples interventions. Au moment de la diffusion de ce communiqué, on ne constate que des dégâts matériels et aucune victime n'est à déplorer.

Dans la nuit du 25 au 26 juin, la situation est en cours de rétablissement. Des véhicules sont engagés pour nettoyer le limon laissé sur le sol par l'inondation et de nombreux contrôles devront être effectués sur les installations techniques pour s'assurer de leur bon fonctionnement. Il est déjà acquis que la piscine de Morges est contrainte de rester fermée au public ce mercredi 26 juin.

### **Appel à la prudence**

La Ville appelle la population à la prudence. En aucun cas il ne faut s'approcher de la Morges ou s'introduire dans des zones fermées par les secours. Une attention doit aussi être portée aux chaussées et aux trottoirs rendus glissants par la boue.

La Municipalité est en pensées avec toutes les personnes touchées par ces inondations. Elle adresse également ses sincères remerciements aux services de secours ainsi qu'aux services communaux, engagés pour rétablir la situation dans les meilleurs délais.

La Municipalité

Morges, le 26 juin 2024

---

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT AVEC**

---

M. Patrick Le Fort, chargé de communication – tél. +41 79 514 88 64

M. Jean-Christophe Sauterel, chef communication EMCC – tél. +41 79 705 29 91

---